



L'AVIS

SOPHIE CAPPANNELLI
DIRECTRICE DES
ETUDES DE L'ICO

« C'est le plein-emploi ! »

QUELLES FORMATIONS PROPOSEZ-VOUS ?

Les bacheliers peuvent passer un BTS d'optique lunetterie avec différents statuts : étudiant, en alternance ou par validation des acquis de l'expérience (VAE). Nous proposons aussi une licence pro spécialisée dans le paramédical, l'optométrie et une autre plus centrée sur la vente et le management.

C'EST UN RETOUR AUX SOURCES DU MÉTIER ?

Oui, le paramédical (opticiens optométristes) permet à un opticien de devenir un véritable maillon du parcours de soins, avec un suivi régulier des clients.

L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS) VA DANS CE SENS...

Elle préconise toute une série de nouvelles pratiques pour décharger les ophtalmos, quand cela concerne des patients souffrant de troubles sans gravité. Sont prévus, entre autres, l'élargissement des matériels d'exploration et le développement de la télé-médecine. Enfin l'IGAS recommande de moderniser et rénover les formations avec la création d'un master (bac + 5) de santé visuelle.

COMBIEN Y A-T-IL D'ÉCOLES ?

En France, 25 formations ou CFA publics, 16 écoles privées sous contrat comme la nôtre et une quarantaine privées hors contrat.

ET LES DÉBOUCHÉS ?

C'est le plein-emploi ! La population française vieillit et les délais d'attente chez les ophtalmologistes sont longs. Désormais, la possibilité pour les opticiens de faire des examens de vue, sans nouvelle ordonnance pour le renouvellement des lunettes, en fait une profession très demandée... Les possibilités de carrières sont variées, du directeur de boutique d'une grande chaîne au petit opticien de quartier qui fait des examens visuels pour détecter et suivre les problèmes de basse vision d'une clientèle âgée, ou spécialisé dans les lentilles de contact, en passant par les optométristes diplômés d'un master spécialisé qui deviennent assistants dans des cabinets d'ophtalmos.

ÉCO
CARRIÈRES



LP. FREDERIC DOTOT

Le Parisien ÉCO - LUNDI 25 JANVIER 2021

Depuis quatre ans, un décret a étendu le rôle de ces professionnels de la vue.

Les opticiens lunetiers sont en pleine mutation. Pour combler le manque d'ophtalmos, leurs compétences paramédicales sont accrues. Et la demande est très forte.

Les nouveaux opticiens voient loin

PAR JACQUES PONCET

« L'OPTICIEN n'est pas qu'un vendeur de lunettes, c'est aussi un professionnel de la santé ! » C'est le nouveau mot d'ordre de la corporation. Objectif : revenir aux sources du métier et s'occuper de la santé visuelle des Français, qui en auraient bien besoin.

Les jeunes s'engouffrent dans ce créneau paramédical (spécialité en optométrie) où la demande est forte aujourd'hui. Le vieillissement de la population. Les dégâts que provoque le temps passé sur les écrans, ajouté à la rarefaction des ophtalmologistes, sont en train de changer la profession.

« Les opticiens veulent approfondir leurs connaissances », affirme Yannick Dyant, président de l'association des optométristes de France (AOF). « Il y a clairement un besoin pour demain. Un opti-

cien peut désormais faire des examens de vue et suivre ses clients, sans qu'il soit nécessaire qu'ils repassent systématiquement par un ophtalmologue ». En France, on peut ainsi renouveler ses lunettes directement chez l'opticien, dans les 3 à 5 ans - selon l'âge - qui suivent le dernier examen médical chez l'ophtalmologiste. Depuis quatre ans, un décret a en effet étendu le rôle de l'opticien dans la délivrance des verres correcteurs et des lentilles de contact. Il peut même délivrer un équipement sans ordonnance en cas de perte ou de bris de verre.

Une évolution qui réjouit Yannick Dyant. Le président de l'AOF, jeune opticien-optométriste de 32 ans, a, lui, fait un choix radical : « Après une formation bac + 5 dans une école privée de Saint-Etienne, je suis parti à Londres pour créer une boutique de 250 m² avec trois associés, raconte-t-il. J'ai passé là-bas un examen de pratiques avancées. De l'autre côté de la Manche, les opticiens sont considérés comme des médecins généralistes des yeux qui font le tri des pathologies. On permet ainsi aux ophtalmologistes de se concentrer sur leur cœur de métier ! ».

Le quotidien de Yannick Dyant est alors fait d'examen de vue, du traitement des petites urgences (œil rouge, conjonctivites, prescription d'antibiotiques si nécessaire car ils sont en accès libre en Angleterre), prescription et pose des lentilles de contact jusqu'au dépistage des glaucomes... « Là-bas, nous sommes la première ligne de soin, explique Yannick Dyant, ce qui permet aux ophtalmos, chez qui on envoie les cas plus graves, de traiter les dégénérescences maculaires, les maladies de la cornée, de la rétine, les glaucomes et bien sûr de se consacrer à la chirurgie... »

Pour l'instant, en France, l'optométrie n'est pas réglementée par l'Etat (mais les diplômés sont reconnus). Pour le président de l'AOF, ses collègues optométristes installés en France - des opticiens lunetiers qui peuvent prolonger leur formation jusqu'au niveau bac+5 pour devenir des experts de la santé de l'œil - ont aussi une belle carrière devant eux. « Même si la libéralisation n'a pas atteint le mode anglais », regrette-t-il. La pénurie de spécialistes se chargera peut-être de lever quelques freins...

En tout cas, dans la foulée du décret de 2016, les nombreuses écoles qui existent en France (62 lieux de formation et 25 centres d'apprentissage) suivent le mouvement. Elles offrent des cursus de plus en plus spécialisés en licences et masters, avec la bénédiction des autorités de santé.

Pour devenir opticien lunetier, un bac scientifique est préférable (S, STI2D et STL). Il vaut mieux avoir de bons résultats et montrer sa motivation en ayant déjà fait un stage de découverte chez un opticien. Pour les bacheliers non scientifiques, plusieurs écoles privées proposent une année préparatoire à l'entrée en BTS. Enfin, on peut entrer dans le métier « par la petite porte », dès la classe de troisième et en trois ans, dans un lycée professionnel ou un centre de formation d'apprentis (CFA). Cela donne accès à des postes de monteuses de verres en atelier ou d'assistant dans les boutiques d'optiques.

La fourchette des salaires va de 1500 € net par mois pour un débutant à 4000 € net pour un professionnel confirmé.

Ren.surwww.acuite.fr et www.optometrie-aof.com.

Témoign

Un BTS pour soigner

A 20 ans, Aurore est désormais très déterminée. Après quelques années d'incertitude - des débuts d'études de médecine et une fac de psychologie - elle a trouvé sa voie. « Je termine ma deuxième année de BTS à l'ICO (NDLR : Institut et centre d'optométrie) de Bures-sur-Yvette (Essonne). Ça me plaît énormément. J'en suis très fière car c'est la plus ancienne école d'opticiens lunetiers de France ! ».

Elle aime le médical et la communication. Son futur métier d'opticien la comble déjà. Elle fait partie de ces jeunes de plus en plus nombreux qui préfèrent « soigner » que faire du business : « Je vais continuer avec une licence d'optométrie et pourquoi pas un master derrière... », raconte la jeune femme.

Son rêve secret ? Partir s'installer au Canada où les lunetiers sont les champions du monde des lentilles de contact.

De l'autre côté de la Manche, nous sommes considérés comme des médecins généralistes des yeux